

Assemblée générale 2023

Fiche de candidature « Adhérent personne physique »

Numéro adhérent : 9222

Nom : ECHARD
Prénom : Pascale

Profession : Médecin

Domaines de compétences et activités actuelles :

Praticienne de terrain en charge de la coordination et du pilotage de politiques locales de santé publique : santé sport alimentation (promotion de la santé, santé mentale, accès aux soins, activité physique, alimentation durable, restauration collective, santé dans toutes les politiques...)

Motivations de la candidature à l'élection du Conseil d'administration de la SFSP :

Apporter mon expertise dans la mise en œuvre concrète de politiques de santé publique au niveau territorial et dans l'intégration de celles-ci aux différents plans et schémas de développement local en articulation avec les autres politiques publiques locales

Permettre aux acteurs de terrain de valoriser leur action au sein de la SFSP.

Quels projets, chantiers, dossiers ou thématiques souhaitez-vous porter au sein du Conseil d'Administration ?

L'articulation de la SFSP avec les territoires (à définir). Pour moi le prochain congrès doit permettre, au-delà de l'échange d'expériences, de poser les bases de ce chantier. Nous devons alors travailler avec nos adhérents, personnes morales et personnes physiques, et nos partenaires à la construction de cet aspect de la santé publique

Quelle est votre vision de la SFSP à 5 ans ? Quels pourraient ou devraient être sa place et son rôle dans la communauté de santé publique ?

En tant que société savante, la SFSP doit être en mesure de se positionner de manière réactive sur les sujets d'actualité.

Son organisation doit permettre une délégation vers des « experts » membres de la SFSP, en mesure de répondre aux diverses sollicitations, saisines ou bien de réagir sur un sujet porté par un membre. Bien sûr, avant diffusion un mode de validation doit être formalisé.

Quelles pourraient ou devraient être les orientations stratégiques de la SFSP ? En cas d'élection, comment pensez-vous pouvoir contribuer à leur définition ?

La SFSP est riche de la diversité de ses membres et doit veiller à ce que l'ensemble de ces facettes de la santé publique soit prise en compte.

Dans la continuité du travail effectué actuellement sur ce sujet, il s'agira de prendre en compte les conclusions de cette réflexion pour une mise en œuvre efficace

Je suis vraiment prête à m'investir sur ce sujet, notamment en ce qui concerne le travail à mener avec les territoires (sociétés régionales et/ou locales de santé publique, personnes morales adhérentes, autres à définir) tellement ce sujet me semble primordial.

Si vous étiez déjà membre du Conseil d'Administration, quel bilan tirez-vous du mandat qui s'achève ?